

Motion des agents du CFP de Bobigny Satie

Les agents du Centre des Finances Publiques de Bobigny Satie se sont réunis en assemblée générale à l'initiative de la CGT Finances Publiques 93 vendredi 4 septembre.

Informés des menaces sur les jours de garde pour enfants malades dans la Fonction Publique, écœurés par la remise en cause de nos droits à mutation et menacés par la disparition de notre centre, nous avons décidé au contraire de dresser nos revendications !

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue, nous exigeons :

- le retour à un vrai mouvement de mutation basé sur la règle de l'ancienneté. Nous demandons à revenir à l'ancien système de mutation, il ne doit y avoir qu'un seul mouvement basé sur la règle de l'ancienneté pour les titulaires comme pour les stagiaires !
- le retour de l'affectation à la RAN (Résidence d'affectation nationale) et à la mission : avec l'affectation au département, nous avons perdu nos garanties de maintien, ils ne respectent plus la règle de l'ancienneté et ils peuvent décider de nous bouger comme ils l'entendent ! Et si on avait maintenu nos affectations à la RAN et à la mission, ils ne pourraient pas fermer nos services !
- le rétablissement des CAP (Commission administrative paritaire) pour les mutations : en plus de pouvoir faire ce qu'ils veulent avec nous pour nos affectations et nos mutations , nous n'avons plus le droit d'être défendus individuellement dans un cadre collectif ! Ce serait à chacun de négocier des passes-droits avec ses chefs et la RH. Nous voulons être traités de manière équitable !
- le maintien des mutations de rapprochement prioritaire pour les concubins, les gardes d'enfants et les soutiens de famille ! On veut faire disparaître les droits à mutations des parents célibataires ou divorcés et on traite de fraudeurs les concubins !
- le retrait du projet de loi qui vise à supprimer nos jours de gardes d'enfant malade ! Avec le projet de loi, on passerait de 12 jours à 3 jours par agent ! Ou 5 jours si l'on a 3 enfants ou un enfant de moins d'un an ! Nous soutenons la mise en place d'une pétition départementale pour en exiger le retrait !
- le retrait du projet de fermeture du bâtiment Satie ! Nous exigeons le maintien de tous nos services sur place ! Nous nous opposerons à toute décision de transfert dans le nouveau bâtiment Berlioz ! Hors de question d'aller s'entasser dans des bureaux minuscules en pleine crise sanitaire !
- le dégel du point d'indice, le rattrapage de nos salaires ! Les soignants ont montré qu'en se battant on peut obtenir des augmentations de salaire !

Sur cette base, nous nous adressons à tous nos collègues pour préparer tous ensemble la mobilisation du CFP de Bobigny Satie pour gagner sur toutes nos revendications !